

**M.R.C. DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

**MUNICIPALITÉ D'ALBANÉL**

**2021-08-09**

**PROCÈS-VERBAL DU 9 AOÛT 2021**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal d'AlbanéL tenue au Centre communautaire, le lundi 9 août 2021 à 19 h 30, sous la présidence de madame Francine Chiasson, mairesse.

Sont présents : Mmes Édith Pouliot, conseillère  
Isabelle Thibeault, conseillère  
MM. Tommy Laliberté, conseiller  
Stéphane Bonneau, conseiller  
Dave Plourde, conseiller  
Jason Turner, conseiller

Assiste également à la séance : la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30 par madame Francine Chiasson, mairesse.

Madame Stéphanie Marceau fait fonction de secrétaire-trésorière.

Madame la mairesse souhaite la bienvenue et poursuit avec la présentation de l'ordre du jour.

**ORDRE DU JOUR**

- 1.** Mot de bienvenue et ouverture de la séance
- 2.** Adoption de l'ordre du jour
- 3.** Exemption de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021
- 4.** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021
- 5. ADMINISTRATION**
  - 5.1** Acceptation de la liste des comptes de juillet 2021
  - 5.2** Rapport des revenus de juillet 2021
  - 5.3** Achat et installation de portes automatiques – Autorisation de procéder par appel d'offres sur invitation
  - 5.4** Embauche employé temporaire – poste de secrétaire réceptionniste
  - 5.5** Autorisation de négocier de gré à gré pour l'achat d'un tracteur à gazon
- 6. TRANSPORTS**
  - 6.1** Déneigement des trottoirs et des stationnements des bâtiments municipaux – Autorisation de négocier de gré à gré
  - 6.2** Déneigement du stationnement de l'Association des sportifs – Autorisation de négocier de gré à gré

- 6.3 Entretien hivernal – Autorisation de procéder par appel d’offres pour le déneigement des rues du périmètre urbain de la municipalité pour les saisons 2021-2022 et 2022-2023
- 6.4 Report des travaux de la rue de l’Église (remplacement des infrastructures et aménagement d’une piste cyclopédestre)
- 7. **HYGIÈNE DU MILIEU**
- 8. **SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
- 9. **URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
  - 9.1 Rapport de l’inspecteur en bâtiment de juillet 2021
  - 9.2 Autorisation d’opération cadastrale – Lots 6 455 034 à 6 455 051
- 10. **LOISIRS ET CULTURE**
- 11. **DONS, COMMANDITES ET ABONNEMENTS**
  - 11.1 Demandes de dons et commandites pour août 2021
- 12. **RÉSOLUTIONS**
  - 12.1 Résolution – Programme de subvention pour les produits d’hygiène réutilisables
- 13. **FORMATIONS**
- 14. **INFORMATION**
- 15. **INVITATIONS**
- 16. **CORRESPONDANCE**
  - 16.1 Fin entente Municipalité St-Edmond-les-Plaines (ressource spécialisée en eau potable)
- 17. **SUIVI DES COMITÉS**
- 18. **AUTRES SUJETS**
- 19. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 20. **LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**21-170**

**2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE  
 APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER  
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu’elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d’Albanel adopte l’ordre du jour tel que présenté en laissant l’ordre du jour ouvert à d’autres sujets.

**21-171**

**3. EXEMPTION DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2021**

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 juillet 2021;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil en ont pris connaissance;

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER  
 APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER  
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu’elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d’Albanel décrète l’exemption de lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 juillet 2021.

21-172

4. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2021**

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021 tel que présenté aux membres du conseil.

**CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES POUR DÉPENSES PROJÉTÉES**

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, d'une somme de **310 162,76 \$**, ci-après décrites sont projetées par le conseil.

---

Stéphanie Marceau, CPA, CA  
Directrice générale

5. **ADMINISTRATION**

21-173

5.1 **ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMPTES DE JUILLET 2021**

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel approuve les listes des comptes payés et des comptes à payer pour le mois de juillet, telles que décrites ci-dessous :

Comptes à payer	112 222,44 \$
Comptes payés	131 821,72 \$
Salaires nets de juillet 2021 et REER	66 118,60 \$
<b>Total :</b>	<b>310 162,76 \$</b>

5.2 **RAPPORT DES REVENUS DE JUILLET 2021**

Le rapport des revenus pour le mois de juillet 2021, d'une somme de **445 311,60 \$**, est déposé au conseil municipal d'Albanel par la directrice générale.

21-174

**5.3 ACHAT ET INSTALLATION DE PORTES AUTOMATIQUES – AUTORISATION DE PROCÉDER PAR APPEL D’OFFRES SUR INVITATION**

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite faciliter l’accessibilité à ses bâtiments aux personnes à mobilité réduite (édifice municipal, bibliothèque, centre communautaire et maison du Patrimoine);

ATTENDU QUE la Municipalité a obtenu une subvention du Fonds de l’accessibilité pour installer des portes automatiques pour les bâtiments mentionnés;

ATTENDU QUE, pour se faire, la Municipalité doit faire appel à un fournisseur spécialisé et que le montant est supérieur à 25 000 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu’elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d’Albanel autorise madame Stéphanie Marceau, directrice générale, à procéder par appel d’offres sur invitation d’au moins deux soumissionnaires pour l’achat et l’installation de portes automatiques pour les bâtiments suivants : édifice municipal, bibliothèque, Centre communautaire et Maison du Patrimoine.

21-175

**5.4 EMBAUCHE EMPLOYÉ TEMPORAIRE – POSTE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE**

ATTENDU QUE la secrétaire administrative à la réception est absente pour une durée indéterminée en raison d’un congé maladie;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu’elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d’Albanel autorise l’embauche de madame Sylvie Maltais à titre temporaire au poste de secrétaire administrative à la réception.

Le salaire sera fixé à l’échelon 6 dudit poste selon la convention collective des employés municipaux.

**5.5 AUTORISATION POUR L’ACHAT D’UN TRACTEUR À GAZON**

Point reporté à la séance de septembre.

**6. TRANSPORTS**

**21-176**

**6.1 DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS ET DES STATIONNEMENTS DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX – AUTORISATION DE NÉGOCIER DE GRÉ À GRÉ**

ATTENDU QUE le contrat de déneigement des trottoirs et des stationnements des bâtiments municipaux est renouvelable chaque année;

ATTENDU QUE le directeur général adjoint aux travaux publics souhaite négocier de gré à gré avec un entrepreneur de la municipalité;

ATTENDU QUE le directeur général adjoint aux travaux publics présentera aux membres du conseil le prix obtenu lors de la négociation;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le directeur général adjoint aux travaux publics à négocier de gré à gré avec une entreprise de la municipalité relativement au déneigement des trottoirs et des stationnements des bâtiments municipaux pour la saison hivernale 2021-2022.

**21-177**

**6.2 DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT DE L'ASSOCIATION DES SPORTIFS – AUTORISATION DE NÉGOCIER DE GRÉ À GRÉ**

ATTENDU QUE le contrat de déneigement du stationnement de l'Association des sportifs est renouvelable chaque année;

ATTENDU QUE le directeur général adjoint aux travaux publics souhaite négocier de gré à gré avec un entrepreneur de la municipalité;

ATTENDU QUE le directeur général adjoint aux travaux publics présentera aux membres du conseil le prix obtenu lors de la négociation;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le directeur général adjoint aux travaux publics à négocier de gré à gré avec une entreprise de la municipalité relativement au déneigement du stationnement de l'Association des sportifs pour la saison hivernale 2021-2022.

21-178

**6.3 ENTRETIEN HIVERNAL – AUTORISATION DE PROCÉDER PAR APPEL D’OFFRES POUR LE DÉNEIGEMENT DES RUES DU PÉRIMÈTRE URBAIN DE LA MUNICIPALITÉ POUR LES SAISONS 2021-2022 ET 2022-2023 ET 2023-2024**

ATTENDU QUE le contrat de déneigement des chemins municipaux était établi pour les années 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021;

ATTENDU QU’il est nécessaire de procéder à un appel d’offres public afin de trouver un entrepreneur pour le déneigement des chemins municipaux;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu’elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d’Albanel autorise le directeur général à procéder par appel d’offres public, publié sur le site du SEAO, pour le déneigement des chemins municipaux pour les années 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024.

21-179

**6.4 REPORT DES TRAVAUX DE LA RUE DE L’ÉGLISE (REPLACEMENT DES INFRASTRUCTURES ET AMÉNAGEMENT D’UNE PISTE CYCLOPÉDESTRE)**

ATTENDU QUE des travaux de remplacement des infrastructures et d’aménagement d’une piste cyclopédestre de la rue de l’Église ont été autorisés par le conseil de la municipalité et devaient être débutés en août 2021 en collaboration avec le MTQ;

ATTENDU QU’à la suite de l’appel d’offres public effectué par le MTQ, les soumissions obtenues pour réaliser les travaux sont beaucoup plus élevées que les montants prévus;

ATTENDU QUE le MTQ souhaite retarder les travaux afin de pouvoir refaire un appel d’offres public en période hivernale et ainsi obtenir des soumissions moins élevées;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu’elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d’Albanel autorise le report des travaux de remplacement des infrastructures et d’aménagement d’une piste cyclopédestre de la rue de l’Église à l’année 2022. Elle s’engage à réaliser tous les travaux initialement prévus et à respecter les conditions des subventions accordées pour la réalisation des travaux.

**7. HYGIÈNE DU MILIEU**

**8. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

**9. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

**9.1 RAPPORT DE L'INSPECTRICE EN BÂTIMENT DE JUILLET 2021**

La secrétaire-trésorière fait la lecture du rapport de l'inspecteur en bâtiment pour le mois de juillet 2021, soit :

<b>Nature des demandes</b>	<b>Nombre</b>	<b>Total \$</b>
Permis de construction (autre)	2	52 500 \$
Permis de rénovation	15	170 900 \$
Permis de démolition	3	1 000 \$
Recherche pour certificat de localisation	2	

**9.2 AUTORISATION D'OPÉRATION CADASTRALE – LOTS 6 455 034 À 6 455 051**

Point reporté à la séance de septembre.

**10. LOISIRS ET CULTURE**

**11. DONS ET SUBVENTIONS**

**21-180**

**11.1 DEMANDES DE DONS ET DE COMMANDITES POUR AOÛT 2021**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal reçoit plusieurs demandes de dons et commandites chaque mois;

CONSIDÉRANT QU'il est plus simple de regrouper ces demandes afin d'en faciliter l'analyse et la présentation;

POUR CES RAISONS,

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel autorise les versements de dons aux organismes suivants :

Maison Colombe-Veilleux	300 \$
<b>Total</b>	<b>300 \$</b>

**12. RÉSOLUTIONS**

**21-181**

**12.1 RÉSOLUTION – PROGRAMME DE SUBVENTION POUR LES PRODUITS D'HYGIÈNE RÉUTILISABLES**

ATTENDU QUE la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean a bonifié le *Programme de subvention pour l'achat des couches lavables* en y intégrant les produits d'hygiène réutilisables;

ATTENDU QUE la décomposition de ce type de produits se situe entre 300 et 500 ans;

ATTENDU QUE la réduction de l'enfouissement est un enjeu majeur pour l'environnement;

ATTENDU QUE la population se tourne de plus en plus vers l'achat d'articles durables, tel que les produits d'hygiène;

ATTENDU QUE les articles subventionnables doivent être lavables (couches, inserts, culottes menstruelles, coupes menstruelles, serviettes hygiéniques, protège-dessous et culottes absorbantes);

ATTENDU QU'un montant est octroyé par la Municipalité;

ATTENDU QUE la Régie consent à participer à une valeur de 50 % de cette subvention municipale pour un maximum de 50 \$ par demande;

ATTENDU QU'un formulaire est complété et que des pièces justificatives sont déposées;

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel accepte d'adhérer au *Programme de subvention pour les produits d'hygiène réutilisables*, et ce, selon les modalités de la Régie des matières résiduelles.

Il est en outre résolu de verser une subvention au montant maximum de 100 \$ pour chaque demande effectuée dans les 12 derniers mois pour chaque résident demeurant au même numéro civique.

### **13. FORMATIONS**

### **14. INFORMATION**

### **15. INVITATIONS**

### **16. CORRESPONDANCE**

#### **16.1 FIN ENTENTE MUNICIPALITÉ ST-EDMOND-LES-PLAINES – RESSOURCE SPÉCIALISÉE EN EAU POTABLE**

Une lettre qui met fin à l'entente du partage de nos ressources spécialisées en eau potable a été reçue de la municipalité de St-Edmond-les-Plaines. Leur employé a terminé ses qualifications et peut donc opérer leur station d'eau potable.

### **17. SUIVI DES COMITÉS**

Les élus municipaux informent l'assemblée des différents comités auxquels ils ont assisté depuis la dernière séance. Les sujets discutés portent notamment sur :

- Une rencontre de la Régie GEANT;
- Une rencontre avec Genevière St-Pierre, présidente du Festival de la gourgane. Il lui a été demandé ce qui serait souhaité par le comité pour le festival. Le projet d'asphalter le site est toujours souhaité. Aucune autre demande n'a été effectuée.



**18. AUTRES SUJETS**

**19. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question ne fut posée.

**21-184**

**20. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER

QUE la séance soit levée à 21 h.

Fait et passé à Albanel en ce neuvième jour d'août 2021.

---

FRANCINE CHIASSON, mairesse

---

STÉPHANIE MARCEAU, CPA, CA, directrice générale